



Saint-Zéphirin
de Courval

RAPPORT DU MAIRE

Sur la situation financière terminée le 31 décembre 2020

Rapport présenté à la séance ordinaire du 9 août 2021
par le maire, monsieur Mathieu Lemire

À tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire Mathieu Lemire présente et dépose le rapport annuel de la Municipalité exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2020.

États financiers 2020

Les états financiers de l'année 2020 de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval ont été vérifiés par la firme « FBL » qui a déposé son rapport au conseil le 7 juin 2021. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 366 781 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2020 était de 667 502 \$ excluant les réserves financières et fonds réservés de 135 218 \$. La dette à long terme incluant la dette en cours de refinancement et la part des organismes sous notre contrôle ou en partenariats s'élève 2 940 383 \$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures ministérielles nous obligent à inclure notre participation à la RIGIDBNY et à la Régie Incendie Lac St-Pierre dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2020			
	Budget 2020	Réalisation 2020	Consolidation avec les Régies
Revenus de fonctionnement	1 658 055	1 719 615	1 765 568
Charges	1 459 682	1 666 239	1 703 463
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	198 373	53 376	62 105
<i>Éléments de conciliation à des fins fiscales</i>			
Amortissement des immobilisations		327 732	344 339
Coût des propriétés vendues		28 271	28 271
Gain ou perte de cession			
Remboursement de la dette à long terme	(250 400)	(199 823)	(206 011)
<i>Affectations</i>			
Activités d'investissement	(226 068)	(112 573)	(112 684)
Excédent (déficit) accumulé	278 095	269 798	297 209
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales	(198 373)	313 405	351 124
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	366 781	413 229

Rémunération des membres du conseil : année 2020

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- Un conseiller reçoit une rémunération de 250 \$ et une allocation de dépense de 125 \$ mensuellement;
- Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 750 \$ et une allocation de 375 \$ mensuellement;
- De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

Informations 2020

Évaluation imposable agricole 2020 (aux fins de taxation 2020)	99 813 800 \$
Évaluation imposable générale 2020 (aux fins de taxation 2020)	44 445 900 \$
Évaluation non-imposable 2020 (École, édifices municipaux) :	3 254 700 \$
Évaluation foncière 2020	147 514 400 \$

Conseil municipal 2017-2021

Monsieur Mathieu Lemire	maire
Monsieur Yvan Fréchette	conseiller #1
Madame Sylvie Jutras	conseillère #2
Monsieur Mario Fréchette	conseiller #3 (nov. 2019 à nov. 2021)
Madame Dany Drolet	conseillère #4
Madame Chantal St-Cyr	conseillère #5
Monsieur François Leclerc	conseiller #6

Personnels de l'Hôtel de ville

Hélène Chassé, g.m.a	Directrice générale / secrétaire-trésorière
Poste Vacant	Adjointe
Dany Caron	Officier municipal / inspecteur municipal
Marie-Noëlle Lavertu	Agente communautaire
Angèle Lefebvre	Bibliothécaire

Conclusion

En raison de la pandémie mondiale, nous avons dû adapter le budget, les priorités et les activités en cours d'année pour maintenir notre offre de service à la population. Les capacités de service avec un personnel réduit, ainsi que les méthodes de communication se sont ajustées pour composer avec la nouvelle réalité de distanciation sociale. Nous avons aussi réagi à une hausse des matériaux de construction ce pourquoi quelques projets ont été reportés en 2021 pour équilibrer proactivement le budget et en vue des restrictions imposées par la pandémie.

Mais dans l'ensemble, nous avons réussi à atteindre nos objectifs :

- Réhabilitation rang St-Louis
- Refonte complète du site Web municipal
- Démolition de la maison Turcotte
- Renouvellement du véhicule pour la voirie

Priorités 2021

Plusieurs projets se poursuivent en 2021, dont ceux reportés en 2020 :

- Installation borne électrique
- Sentier pédestre
- Construction du pavillon
- Haltes cyclistes
- Acquisition vélos électriques
- Mise à jour de la Politique de la famille et des aînés(MADA)

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité toujours dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Mathieu Lemire